

Séance du Conseil départemental

19 juillet 2021

Compte administratif 2020

Intervention de Fatiha AGGOUNE,

Présidente du groupe Val-de-Marne en Commun – PCF et citoyen.nes

Monsieur le Président,

Chères, chers collègues,

Avant toute chose, permettez-moi de saluer la très grande qualité des documents budgétaires qui nous ont été transmis.

Détaillés, explicites et illustrés, le rapport et le compte administratif honorent l'Administration départementale. Chacun a pu apprécier le sérieux et la qualité des documents.

Il est des moments singuliers dans la vie d'élue départementale d'opposition. Celui d'intervenir sur le compte administratif de la majorité précédente en fait partie.

Ce document budgétaire ne ment pas. La vérité des chiffres qu'il contient ne permet pas des interprétations partisans dogmatiques. Le compte administratif 2020 reflète une réalité budgétaire et des choix politiques à la hauteur de cette année hors norme.

Hors norme, en raison de la crise sanitaire, bien entendu, de son intensité, de ses vagues successives, de ses conséquences sur la vie et sur l'économie.

Hors norme aussi par le poids des contraintes qui pèsent sur nos ressources et la hausse historique du nombre d'allocataires du RSA. 5 222 nouveaux allocataires en un an, nous n'avions jamais connu cela.

Hors norme enfin par la mobilisation exceptionnelle des agents du service public départemental qui, face au virus et sous l'impulsion de Christian FAVIER, sont montés au front dès les premières heures de la pandémie.

Oui, ce compte administratif est marqué par une conception du service public qui ne cantonne pas à ses seules obligations quand la population affronte une telle épreuve.

Nous ne renions pas un chiffre, pas une virgule du document qui est devant vous. Au contraire, nous en sommes fières et fiers !

Nous avons fait le choix de renforcer notre assistance à la population en distribuant par exemple, seulement 10 jours après le confinement de mars 2020, des masques aux soignant.es et professionnel.les du médico-social.

En plein contexte de pénurie de masques, nous avons fait le choix d'ouvrir un atelier de confection de masques pour doter chaque commune volontaire de deux masques lavables par habitants. 43 communes y ont alors répondu favorablement.

Ces investissements pour l'humain – que certains appelleront des dépenses – se sont également concrétisés par des aides exceptionnelles en direction notamment des familles à travers le fonds unique de solidarité, élargi pour l'occasion.

Le Département a également fait le choix de mobiliser 7 millions d'euros pour les EHPAD dont la trésorerie n'était pas assez solide et faisait courir un risque de faillite. En direction des résidents de ces établissements, nous avons distribué des tablettes afin de nouer un lien avec les familles au pire moment de la pandémie.

Aides exceptionnelles aux associations caritatives et de jeunesse, aides matérielles à la Croix Rouge Française, distribution de plus de 45 tonnes de denrées alimentaires et de 4,5 millions

de masques, aides aux communes pour les activités estivales... le soutien du Département a été conséquent.

Aux côtés des communes, le Département a joué son rôle de bouclier social. Oui, un bouclier social qui a tenté de pallier aux manquements graves de l'Etat.

Et c'est là un des enseignements collectifs que nous pouvons tirer sur l'ensemble des bancs de notre Assemblée : les Maires et le Département ont protégé les populations, bien plus que l'Etat, bien plus que la métropole et autres constructions technocratiques...

Heureusement que nous avons su défendre les services publics départementaux lorsque – il n'y pas si longtemps - certains voulaient les supprimer.

Ces quelques exemples d'actions départementales ont été permis grâce à une gestion antérieure solide et des comptes sains. Sans cette solidité, jamais nous n'aurions pu assurer un tel effort malgré les nombreuses contraintes qui pèsent sur les finances départementales. Ces contraintes sont considérables et indépendantes des choix de gestion réalisés ici, dans le Val-de-Marne.

Je pense bien entendu aux conséquences de la crise sur le RSA. Le compte administratif 2020 est marqué au fer par une hausse historique du nombre d'allocataire, supérieure à 13%.

Cette hausse, témoignage de la dureté de la crise pour les plus vulnérables, vient aggraver la non-compensation des allocations individuelles de solidarité par l'Etat.

Ainsi, 2020 confirme le retrait de l'Etat du financement de ces allocations avec, pour le RSA, moins de la moitié désormais financée par l'Etat. Aucun fond d'urgence n'a été débloqué par l'Etat sur ce plan malgré les demandes répétées des Départements, toutes sensibilités confondues.

Au fil des ans, le non-paiement par l'Etat des AIS a engendré un manque à gagner pour le Département. Il cumule à présent à 1,8 milliard d'euros. Cette dette de l'Etat à notre encontre

aurait pu être consacrée à d'autres besoins. Elle aurait évité tout recours à l'emprunt pour notre collectivité par exemple voire même permis d'augmenter notre budget d'investissement ou les aides au pouvoir d'achat.

Evidemment, cette réalité imposée par l'Etat pèse sur notre budget de fonctionnement.

Or, ce budget de fonctionnement ne dispose plus de leviers fiscaux pour faire face. En effet, depuis plusieurs années, les Départements ne peuvent plus – de par la loi – agir sur le levier fiscal. A ce propos, il n'était pas très honnête de promettre durant la campagne départementale le gel de la fiscalité... Soit.

A l'absence d'autonomie fiscale s'ajoute la grande volatilité des DMTO, principale recette du Département, par ailleurs en baisse de 20 millions d'euros en 2020.

Les Départements constituent le seul niveau de collectivité à connaître une telle volatilité de leurs ressources, sans capacité d'action sur leurs principales obligations dont les AIS.

Malgré ces difficultés graves, ce compte administratif est plus qu'équilibré puisqu'il présente un résultat brut excédentaire de 86 millions d'euros.

Malgré les contraintes, nous n'avons rien renier sur les politiques solidaires, ni sur le personnel dont le budget a progressé de 1,4%.

Malgré ces contraintes, le Département n'a manqué à aucune de ses obligations et il a même assuré la reprise de compétences transférées sans compensation à l'image du parc informatique dans les collèges.

Face à la crise, nous avons sollicité l'avance de l'Etat à hauteur de 50 millions d'euros et pris des dispositions pour permettre son remboursement dès 2021. Les charges liées à la crise sanitaire ont été lissées conformément aux dispositions légales pour rendre soutenable cette épreuve budgétaire et laisser des marges de manœuvre.

Malgré ces contraintes, nous avons fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement pour remplir le carnet de commandes des entreprises locales.

Ainsi, en 2020, le budget d'investissement a été réalisé à hauteur de 323 millions d'euros. Bien sûr, l'emprunt a été mobilisé et très en deçà du montant inscrit au budget primitif 2020.

Cet emprunt d'un part, les recettes d'investissement, notre autofinancement et le résultat 2019 d'autre part, ont permis des investissements utiles pour les Val-de-Marnais.es.

Je pense bien évidemment à l'entretien et à la construction de nouveaux collèges, premier poste d'investissement depuis des années, compétence obligatoire du Département dotée d'un plan pluriannuel d'investissement considérable et incontestable. Evelyne RABARDEL peut en témoigner et vous le savez.

Ce choix politique de la majorité de gauche vous permettra, Monsieur le Président, d'inaugurer au moins un nouveau collège par an durant tout votre mandat, dont le nouveau collège de Valenton, Samuel-PATY, dès septembre de cette année.

Faire le choix politique d'investir, c'est construire de nouvelles crèches également. Permettez-moi de citer la nouvelle crèche départementale de Champigny-sur-Marne initiée par Christian FAVIER et Marie KENNEDY qui accueillera 60 bambins dès septembre. Je citerai encore la crèche Anne-SYLVESTRE de Chevilly-Larue qui ouvrira également en septembre ou encore la préparation des travaux des crèches de Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie ou encore de Fontenay-sous-Bois.

Des investissements utiles également pour construire des logements à loyers modérés, pour en rénover, pour rouvrir un nouveau tronçon de la Bièvre, pour planter plusieurs centaines de nouveaux arbres... et non pas en déraciner de milliers comme cela a pu être colporté par certains d'entre vous.

Des investissements également mobilisés pour financer les travaux du tramway T9, si belle réalisation qui était pourtant combattue par un membre de votre majorité. Des millions d'euros utiles pour créer de nouvelles pistes cyclables et financer l'arrivée du Téléal.

Des investissements nécessaires également à l'heure du dérèglement climatique avec, dans ce compte administratif, 44% du budget d'investissement consacré à l'environnement et à la lutte contre les inondations.

Alors oui, ces 323 millions d'investissements utiles reposent, pour une part minoritaire, sur l'emprunt.

Nous assumons ce haut niveau d'investissement qui bénéficie à l'économie, aux communes et aux habitant.es. Répondre aux besoins des Val-de-Marnais.es passe aussi par le maintien de ce haut niveau d'investissement.

Ce haut niveau d'investissement reste tout à fait soutenable pour notre collectivité. D'ailleurs, depuis le « quoi qu'il en coûte » présidentiel, force est de constater que les plus grands dogmes sur la dette se sont effondrés tels des châteaux de carte...

Pour notre part, nous continuons d'affirmer que l'investissement constitue une assurance-vie pour le Val-de-Marne, ses habitants, son environnement et son économie.

Pour conclure, ce compte administratif traduit la mobilisation d'un exécutif et des agents départementaux pour conduire à bien leurs missions, obligatoires comme volontaristes malgré le contexte de crise et de contraintes.

Il clôture un exercice budgétaire 2020 historique sans dégrader les finances et la solidité de la collectivité.

Vous l'avez compris, le groupe Val-de-Marne en Commun votera favorablement ce compte administratif 2020 et nous le défendons.

Nous renouvelons nos sincères remerciements aux agents départementaux qui ont mis en œuvre les orientations qui ont guidé l'action départementale jusqu'à présent.

Nous suivrons avec attention et vigilance l'élaboration du budget supplémentaire 2021 et la construction du budget 2022.